

4-5 AVRIL 2017 À MONTRÉAL

Date limite d'inscription: 20 mars 2017

Obligations et responsabilités des professionnels en santé et sécurité du travail

L'Association de l'AQHSST regroupe les multiples intervenants qui œuvrent en hygiène du travail, en SST, en ergonomie et en environnement. Elle a pour mission d'offrir des services d'information et de formation qui sont innovateurs, utiles et de qualité.

Pourquoi assister à cette formation?

Parce que tous les professionnels œuvrant en santé et sécurité du travail sont à risque, ce cours partage des renseignements inestimables pour tous les niveaux d'expérience professionnelle – de l'apprenti au professionnel chevronné, ainsi que l'employé/conseiller interne et l'expert-conseil externe indépendant.

À qui s'adresse cette formation?

Tous les professionnels en santé et sécurité du travail. Intérêt particulier pour ceux et celles poursuivant l'accréditation professionnelle CHSC offert par le CSSE.

> Le formateur

Michel Crépeau est le directeur régional chez Total Safety Services Inc. à Burnaby, BC. Il possède plus de 30 ansd'expérience enhygiène du travail/santé et sécurité du travail, ayant coordonné le développement, la mise en place et la gestion d'une gamme variée de programmes SST. Sonexpériencecouvre divers milieux de travail au niveau fédéral, provincial, municipal ainsi que les évaluations de risques en milieux industriels. Son expertise regroupe la reconnaissance, l'évaluation et le contrôle de risques professionnels en milieu de travail.

Michel détient une accréditation professionnelle avec le Conseil Canadien D'agrément des Hygiénistes du Travail (ROH), l'American Board of Industrial Hygiene (CIH) et le Canadian Society of Safety Engineering (CHSC). De plus, Michel est graduéde l'Université d'Ottawa (baccalauréat en sciences - chimie) et de l'Université McGill (diplôme de deuxième cycle en hygiène du travail).

Objectifs d'apprentissage:

Les participants apprendront comment :

- équilibrer les obligations dues aux clients/employeurs et les autres
- évaluer leurperformance vis-à-vis les normes de diligence et de compétence attendus d'un professionnel en santé et sécurité du travail
- éviter les litiges contractuels et leurnégligence professionnelle
- interpréter et appliquer les règlements et normesSST
- identifier et résoudre les conflits d'intérêts
- considérer les conséquences légales lors de la rédaction et la livraison d'un rapport
- développeret utiliser un avertissement afin de minimiser leurs responsabilitéslégales
- identifier et résoudre les problèmes d'éthique typiquement rencontrés par les professionnels en santé et sécurité du travail
- · déterminerun équilibre entre leurs obligations légales et éthiques
- protéger leur client/employeuren utilisant le privilège avocat-client

Contenu de la session

Ce cours vise à développer une connaissance et une compréhension des obligations et responsabilités légales rencontrées lors de la livraison de conseils en matière de santé et sécurité du travail. Le contenu définit la nature et la portée des obligations, et présente diverses stratégies afin de réduire les responsabilités pouvant résulter d'une mauvaise pratique professionnelle.

Durée: 16 heures

Dates: 4-5 avril 2017 à Montréal

*Note: Pour ceux voulant poursuive l'accréditation professionnelle CHSC, il y a examen obligatoire à compléter à domicile

Accueil:	8h00
A.M.:	8h30 à 12h00
P.M.:	13h00 à 16h30
Pauses:	9h45 et 14h45

Cettre formation vous donne droit à: 2 points du CCPSA(CRSP) 2 points du CCAHT(CRBOH)

Coût de la formation:

Membre individuel: 600\$*	Membre étudiant: 320\$*
Membre employeur: 600\$*	Non-membre: 800\$*

*Les taxes ne sont pas incluses dans les prix ci-haut. Le tarif comprend les frais d'inscription, les pauses-santé, le repas et les notes de cours. Aucun remboursement après la date limite. Des frais d'administration de 50 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. Le nombre de participants est limité aux 20 premiers inscrits avec préséance aux membres de l'AQHSST. Devenez membre de l'AQHSST à partir de 128.15 \$ (taxes en sus)

